RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00929
Numéro SIREN : 341 420 081
Nom ou dénomination : MILE

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 16580

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/16580

Déposant :

Nom/dénomination : MILE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 341 420 081

N° gestion : 1987 B 00929

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Z.I. MARTICOT 33610 CESTAS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 1 4 2 0 0 8 1 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	238 599	AG 198 220	40 379	37 380
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 239	AK 19 702	16 537	10 856
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 034 682	AU 1 404 051	630 630	678 828
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	119	BE	119	119
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	2 172	BI	2 172	2 172
	TOTAL (II)	BJ	2 311 810	BK 1 621 973	689 837	729 355
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	88 147	BU	88 147	131 688
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 277	BW	1 277	1 104
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 058 595	BY 17 606	1 040 989	984 262
	Autres créances (3)	BZ	19 911	CA	19 911	21 081
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	667 334	CG	667 334	714 303
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	91 370	CI	91 370	117 982
	TOTAL (III)	CJ	1 926 635	CK 17 606	1 909 029	1 970 422
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 238 445	1A 1 639 579	2 598 865	2 699 777

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 30 936

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Le 22 JUIL. 2019

sous le N° 16580

Cegid Group

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	377 502	400 233
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	551 098	477 269
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 478 600	1 427 502
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	230 694	240 181
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	230 694	240 181
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		33 333
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	208 979	166 675
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 868	395 130
	Dettes fiscales et sociales	DY	420 724	435 293
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 000	1 662
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	889 571	1 032 093
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 598 865	2 699 777

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	889 571	1 032 093
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX GIRONDE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS MTLE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 128 368	FB		FC	10 128 368	9 562 965
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 142 528	FH		FI	2 142 528	2 463 839
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 270 896	FK		FL	12 270 896	12 026 804
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	139 763	170 555
	Autres produits (1) (11)					FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 410 659	12 198 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 028 642	8 489 177
	Variation de stock (marchandises)*					FT	57 651	135 368
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	33	183
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	665 892	913 116
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	55 869	52 563
	Salaires et traitements*					FY	919 222	900 962
	Charges sociales (10)					FZ	301 268	327 073
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	460 844	475 290
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 827	13 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	112 617	170 456
	Autres charges (12)					GE	10 596	19 286
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 620 462	11 496 481
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	790 197	701 880
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	404	325
	Total des produits financiers (V)					GP	404	325
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	427	1 156
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	427	1 156
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23)	(831)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	790 175	701 049

Cegid Group

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SAS MILE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 640	797
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	38 612	56 551
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 251	57 348
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 709	60
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	28 427	44 871
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 136	44 931
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13 116	12 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	252 192	236 196
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 454 315	12 256 034
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 903 217	11 778 764
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	551 098	477 269
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CESSION D'IMMOBILISATIONS	28 427	36 350
DIVERSES REGULARISATIONS	1 709	4 640
PENALITES CLIENTS RECUES		2 262

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

ANNEXE BILAN AU 31.12.2018

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2018 dont le total est de 2 598 865 €

et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 12 454 315 € et dégageant un bénéfice de 551 098 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

1° - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif.

2° - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
La société a continué d'appliquer le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. L'application de ces deux règlements est sans impact sur les états financiers 2012.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

3° - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant des investissements de l'exercice est de 449 754 € (contre 626 066 € en 2017) dont matériels informatiques pour 417 466 €.
Le montant des cessions d'immobilisations ou mises hors service est de 401 783 €.

AMORTISSEMENTS : Le matériel informatique loué est amorti ainsi :
- MATERIEL NEUF : 3 ans en dégressif.
- MATERIEL 2ème MAIN : 2 ans en linéaire.

STOCK : Ce poste comprend du matériel 2° main pour 29 416 € et du matériel neuf dont la location débute le 01/01/2019 pour 58 731 €, du matériel neuf destiné à être revendu -0 €

PRODUITS D'EXPLOITATION :
Sur un total de 12 410 659 €, à noter que 104 316 € correspond à de la location adossée.

CHARGES D'EXPLOITATION
Sur un total de 11 620 462 €, à noter que 104 935 € correspond à la redevance de location adossé.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : Ce poste comprend :
- le prix de vente de matériels précédemment loués pour 43 251 €
(à noter que des ventes de ce type interviennent tous les ans)

CHARGES EXCEPTIONNELLES :
- la valeur nette comptable du matériel vendu ci-dessus 30 136 €
- La valeur de matériel remplacé volé : 1 709 €

DETTES : toutes sont à moins d'un an, ce poste se répartit ainsi :
- dettes fournisseurs : 172 837 €
- factures à recevoir : 85 031 €
- congés payés : 21 879 €
- charges sur congés payés : 8 752 €

CREANCES :
Toutes sont à moins d'un an à l'exception de créances douteuses pour 30 936 € et d'un dépôt de garantie de 2 172 €.
Sur un total de 1 038 989 €, à noter que 936 528 € sont dus par des organismes bancaires et ont été réglés début 2019.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
Elles s'élèvent à 91 370 € dont :
- Assurances 2019 : 7 145 €
- Factures distributeurs reçus en 2018 pour contrats 2019 : 59 575 €
- Loyer 2019 : 1 522 €
- Documentation 2019 : 294 €
- Chèques déjeuners 2019 : 6 240 €
- Salon 2019 : 12 535 €
- Service extérieur 2019 : 4 059 €

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Ils s'élèvent à 0 €.

PROVISION POUR RIQUES
Une provision de 230 694 € est passée pour couvrir les garanties données sur les ventes de matériels d'occasion, les sinistres courants affectant les matériels loués et les risques d'impayés sur des contrats portés dans nos livres.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 172		2 172
Clients douteux ou litigieux	30 936		30 936
Autres créances clients	1 027 660	1 027 660	
Personnel et comptes rattachés	4 696	4 696	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Autres impôts et taxes	150	150	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 066	15 066	
Divers			
Charges constatées d'avance	91 370	91 370	
Groupe et associés			
TOTAUX	1 172 048	1 138 940	33 108
Etat des Dettes	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**A plus d'un an**
Emprunts et dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	257 868	257 868	
Personnel et comptes rattachés	258 112	258 112	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 254	105 254	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 601	49 601	
Autres impôts, taxes et assimilés	7 757	7 757	
Groupe et associés	208 979	208 979	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	2 000	2 000	
TOTAUX	889 571	889 571	

4° - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1° ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

4.1.1 ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU BILAN

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à racheter du matériel informatique à l'issue de la période initiale de location pour 238 165 €
MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à louer des équipements pour 210 279 € correspondant aux engagements reçus de 208 794 € en 4.2° ci-après.
MILE s'est engagée auprès d'organismes de location longue durée de véhicules d'entreprise, à louer les véhicules pour un montant total de loyers de 82 290 €.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

4.1.2° ENGAGEMENTS FIGURANT AU BILAN : NEANT

4.2° ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS :

- Engagements reçus des clients : montant des sommes dues par les clients pour des contrats de location autofinancés ou adossés

	Autofinancés	Adossés (location)
2019	1 086 568 €	93 492 €
2020	316 728 €	55 349 €
2021	103 297 €	32 660 €
2022	16 116 €	22 866 €
2023	922 €	4 427 €
TOTAL	1 523 631 €	208 794 €

4.3.° ENGAGEMENTS RECIPROQUES :
Facilité de caisse par la BNP : 100 000 €

5° CAPITAL SOCIAL
Il est composé de 4 000 actions de valeur nominale 125 € entièrement libérées.

6° EFFECTIF
L'effectif au 31/12/2018 est de 17 personnes dont 8 employés (1 à temps partiel) et 9 cadres (2 à temps partiel).

6.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE
Dans le cadre légal et réglementaire de l'article L123-13 du code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de départ à la retraite ne constitue pas de provision.
Le montant des droits acquis par les salariés de l'entreprise au 31/12/2018 s'élève à 99 381 €.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2018

MILE S.A.S au capital de 500.000 €, RCS Bordeaux 341 420 081 00026

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation lors de l'AG annuelle.

Pour votre information, nous vous avons adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, et nous avons tenu à votre disposition dans les délais impartis les autres documents prévus par la réglementation en vigueur.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation que l'année précédente.

I/ MARCHE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2018

Au cours de l'exercice, notre chiffre d'affaires a atteint le montant de 12 270 896 € HT.
Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 620 462 € dont dotations aux amortissements pour un montant de 460 844 €.
Le résultat d'exploitation est de 790 197 €, le résultat courant avant impôts de 790 175 €.
Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 551 098 €.

II / EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A AUJOURD'HUI

Néant

III / EXERCICE EN COURS / PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives pour 2019 sont une légère croissance du CA et une légère baisse des ratios de rentabilité par rapport à l'exercice 2018.

IV / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice net comptable de 551 098 € :

- 231 098 € en report à nouveau dont le solde passerait de 377 502 à 608 600 €,
- 320 000 € en dividendes.

V / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :

M. Arnaud ROUILLIER ne détient pas d'action.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

VI / RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital en fin d'exercice	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Nombre d'actions	4000	4000	4000	4000	4000
Total produits	10 503 092 €	10 981 729	11 052 025 €	12 198 361 €	12 410 659 €
Résultat avant IS	519 521 €	520 887 €	551 853 €	713 465 €	803 290 €
IS	166 805 €	160 952 €	186 742 €	236 196 €	252 192 €
Résultat après IS	352 716 €	359 935 €	365 111 €	477 269 €	551 098 €
RN / Produits	3.36 %	3.28%	3,30%	3,91%	4,44%
Effectif en fin d'exercice	15	13	14	16	17

VII / DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il y a eu distributions de dividendes faites au cours des 3 derniers exercices :
2016 : 280 000 €
2017 : 320 000 €
2018 : 500 000 €

VIII / VENTILATION DU COMPTE FOURNISSEUR PAR ECHEANCES

Le compte fournisseur s'élève au 31/12/2016 à 374 475 €, au 31/12/2017 à 274 797 € et au 31/12/2018 à 172 837 €.

Ventilation par échéances :

Années	Règlements à moins de 15 jours	Règlements à moins de 30 jours	Règlements à moins de 45 jours	Règlements à moins de 60 jours	Règlements à plus de 60 jours
2015	499 784 €	20 325 €	69 667 €	86 485 €	82 369 €
2016	83 069 €	71 358 €	37 785 €	103 941 €	78 322 €
2017	19 412 €	180 559 €	28 260 €	12 439 €	34 127 €
2018	7 153€	56 523 €	36 243 €	439 €	72 479 €

IX / RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous proposons correspondent à nos propositions.
Nos espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion.

Le Président

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

PROJETS DE RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION : approbation des comptes 2018 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.
L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

2ème RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 551 098 € comme suit :
320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,
231 098 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc de 377 502 € à 608 600 €.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

MILE
S.A.S. au capital de 500 000€
SIEGE SOCIAL : ZI Marticot 33610 CESTAS
RCS Bordeaux 341 420 081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin, à quatorze heures, les actionnaires de la société MILE, S.A.S. au capital de 500 000 €, dont le siège social est sis ZI Marticot, à Cestas (33610), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 341 420 081, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Arnaud ROUILLIER, Président, préside l'Assemblée.

Le cabinet Laurent GARCIA, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent.
Le Président déclare que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le tiers des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence à l'assemblée, les pouvoirs des actionnaires représentés, la liste des actionnaires,
- l'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2018
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats)
- le rapport établi par le Président,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, devaient être communiqués aux actionnaires, ont été soit adressés aux actionnaires qui en ont fait la demande, soit tenus à leur disposition au siège social pendant un délai fixé par lesdites dispositions légales.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat et distribution de dividendes.
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport effectué à cet effet et du rapport des Commissaires aux comptes.
Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

1ère RESOLUTION : approbation des comptes 2018 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.
L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION : affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 551 098 € comme suit :
320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,
231 098 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc de 377 502 € à 608 600 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Les associés

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

LAURENT GARCIA
EXPERT-COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION AQUITAINE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE BORDEAUX

MILE S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

LES BUREAUX DE PALMER - 1, ALLÉE ELSA TRIOLET - 33150 CENON - TÉL. 05 57 77 79 00 - FAX 05 57 77 79 09 - E-mail : cab@cabinet-lgarcia.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté. N° DE TVA FR42331933234

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

MILE - SAS
ZI de Marticot – 33610 CESTAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés de la société MILE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon,
Le 3 juin 2019

Laurent GARCIA
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

ANNEXE : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Page 4

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Z.I. MARTICOT 33610 CESTAS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 1 4 2 0 0 8 1 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2018 Net 3	N-1 31/12/2017 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement*	AB		AC		
Frais de développement*	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	238 599	AG 198 220	40 379	37 380
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 239	AK 19 702	16 537	10 856
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	2 034 682	AU 1 404 051	630 630	678 828
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	119	BE	119	119
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	2 172	BI	2 172	2 172
TOTAL (II)	BJ	2 311 810	BK 1 621 973	689 837	729 355
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	88 147	BU	88 147	131 688
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 277	BW	1 277	1 104
CRÉANCES — Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 058 595	BY 17 606	1 040 989	984 262
Autres créances (3)	B2	19 911	CA	19 911	21 081
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	667 334	CG	667 334	714 303
Charges constatées d'avance (3)*	CH	91 370	CI	91 370	117 982
TOTAL (III)	CJ	1 926 635	CK 17 606	1 909 029	1 970 422
Comptes de régularisation — Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 238 445	1A 1 639 579	2 598 865	2 699 777

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 30 936

Clause de réserve de propriété* : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire réservé (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2019
Page 5

Désignation de l'entreprise : SAS MILE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	377 502	400 233
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	551 098	477 269
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 478 600	1 427 502
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	230 694	240 181
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	230 694	240 181
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		33 333
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	208 979	166 675
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 868	395 130
	Dettes fiscales et sociales	DY	420 724	435 293
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 000	1 662
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	889 571	1 032 093
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 598 865	2 699 777
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	889 571	1 032 093
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS MIDE

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 10 128 368	FB		FC	10 128 368	9 562 965
	Production vendue biens*	FD	FE		FF		
	Production vendue services*	FG 2 142 528	FH		FI	2 142 528	2 463 839
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 12 270 896	FK		FL	12 270 896	12 026 804
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	139 763	170 555
	Autres produits (1) (11)				FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	12 410 659	12 198 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	9 028 642	8 489 177
	Variation de stock (marchandises)*				FT	57 651	135 368
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	33	183
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	665 892	913 116
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	55 869	52 563
	Salaires et traitements*				FY	919 222	900 962
	Charges sociales (10)				FZ	301 268	327 073
	DOTATIONS D'EXPLOITATION (6) — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	460 844	475 290
	DOTATIONS D'EXPLOITATION (6) — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION (6) — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 827	13 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION (6) — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	112 617	170 456
	Autres charges (12)				GE	10 596	19 286
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	11 620 462	11 496 481
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	790 197	701 880
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	404	325
	Total des produits financiers (V)				GP	404	325
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	427	1 156
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	427	1 156
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(23)	(831)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	790 175	701 049

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019
Page 7

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 640	797
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	38 612	56 551
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 251	57 348
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 709	60
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	28 427	44 871
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 136	44 931
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13 116	12 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	252 192	236 196
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 454 315	12 256 034
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 903 217	11 778 764
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	551 098	477 269
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont : produits de locations immobilières	HV		
	(2) Dont : produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont : - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont : - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des FME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION D'IMMOBILISATIONS	28 427	36 350
DIVERSES REGULARISATIONS	1 709	4 640
PENALITES CLIENTS RECUES		2 262

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cadre réservé

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

MILE S.A.S - ZI de Marticot 33610 CESTAS

ANNEXE BILAN AU 31.12.2018

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2018 dont le total est de 2 598 865 €

et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 12 454 315 € et dégageant un bénéfice de 551 098 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

1° - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif.

2° - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
La société a continué d'appliquer le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
L'application de ces deux règlements est sans impact sur les états financiers 2012.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

3° - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant des investissements de l'exercice est de 449 754 € (contre 626 066 € en 2017) dont matériels informatiques pour 417 466 €.
Le montant des cessions d'immobilisations ou mises hors service est de 401 783 €.

AMORTISSEMENTS : Le matériel informatique loué est amorti ainsi :
- MATERIEL NEUF : 3 ans en dégressif.
- MATERIEL 2ème MAIN : 2 ans en linéaire.

STOCK : Ce poste comprend du matériel 2° main pour 29 416 € et du matériel neuf dont la location débute le 01/01/2019 pour 58 731 €, du matériel neuf destiné à être revendu -0 €

PRODUITS D'EXPLOITATION :
Sur un total de 12 410 659 €, à noter que 104 316 € correspond à de la location adossée.

CHARGES D'EXPLOITATION
Sur un total de 11 620 462 €, à noter que 104 935 € correspond à la redevance de location adossé.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : Ce poste comprend :
- le prix de vente de matériels précédemment loués pour 43 251 €
(à noter que des ventes de ce type interviennent tous les ans)

CHARGES EXCEPTIONNELLES :
- la valeur nette comptable du matériel vendu ci-dessus 30 136 €
- La valeur de matériel remplacé volé : 1 709 €

DETTES : toutes sont à moins d'un an, ce poste se répartit ainsi :
- dettes fournisseurs : 172 837 €
- factures à recevoir : 85 031 €
- congés payés : 21 879 €
- charges sur congés payés : 8 752 €

CREANCES :
Toutes sont à moins d'un an à l'exception de créances douteuses pour 30 936 € et d'un dépôt de garantie de 2 172 €.
Sur un total de 1 038 989 €, à noter que 936 528 € sont dus par des organismes bancaires et ont été réglés début 2019.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
Elles s'élèvent à 91 370 € dont :
- Assurances 2019 : 7 145 €
- Factures distributeurs reçus en 2018 pour contrats 2019 : 59 575 €
- Loyer 2019 : 1 522 €
- Documentation 2019 : 294 €
- Chèques déjeuners 2019 : 6 240 €
- Salon 2019 : 12 535 €
- Service extérieur 2019 : 4 059 €

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Ils s'élèvent à 0 €.

PROVISION POUR RIQUES
Une provision de 230 694 € est passée pour couvrir les garanties données sur les ventes de matériels d'occasion, les sinistres courants affectant les matériels loués et les risques d'impayés sur des contrats portés dans nos livres.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 172		2 172
Clients douteux ou litigieux	30 936		30 936
Autres créances clients	1 027 660	1 027 660	
Personnel et comptes rattachés	4 696	4 696	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Autres impôts et taxes	150	150	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 066	15 066	
Divers			
Charges constatées d'avance	91 370	91 370	
Groupe et associés			
TOTAUX	1 172 048	1 138 940	33 108
Etat des Dettes	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**A plus d'un an**
Emprunts et dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	257 868	257 868	
Personnel et comptes rattachés	258 112	258 112	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 254	105 254	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 601	49 601	
Autres impôts, taxes et assimilés	7 757	7 757	
Groupe et associés	208 979	208 979	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	2 000	2 000	
TOTAUX	889 571	889 571	

4° - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1° ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

4.1.1 ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU BILAN

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à racheter du matériel informatique à l'issue de la période initiale de location pour 238 165 €
MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à louer des équipements pour 210 279 € correspondant aux engagements reçus de 208 794 € en 4.2° ci-après.
MILE s'est engagée auprès d'organismes de location longue durée de véhicules d'entreprise, à louer les véhicules pour un montant total de loyers de 82 290 €.

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

4.1.2° ENGAGEMENTS FIGURANT AU BILAN : NEANT

4.2° ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS :

- Engagements reçus des clients : montant des sommes dues par les clients pour des contrats de location autofinancés ou adossés

	Autofinancés	Adossés (location)
2019	1 086 568 €	93 492 €
2020	316 728 €	55 349 €
2021	103 297 €	32 660 €
2022	16 116 €	22 866 €
2023	922 €	4 427 €
TOTAL	1 523 631 €	208 794 €

4.3.° ENGAGEMENTS RECIPROQUES :
Facilité de caisse par la BNP : 100 000 €

5° CAPITAL SOCIAL
Il est composé de 4 000 actions de valeur nominale 125 € entièrement libérées.

6° EFFECTIF
L'effectif au 31/12/2018 est de 17 personnes dont 8 employés (1 à temps partiel) et 9 cadres (2 à temps partiel).

6.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE
Dans le cadre légal et réglementaire de l'article L123-13 du code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de départ à la retraite ne constitue pas de provision.
Le montant des droits acquis par les salariés de l'entreprise au 31/12/2016 s'élève à 93 876 €

Copie certifiée conforme
2S / 23/07/2019 12:15:20
N° de dépôt - 2019/16580 / 341420081

Pour copie certifiée conforme délivrée le 23/07/2019
Page 27 sur 27